

Fort de France le 11 septembre 2021



Monsieur Jordi **ZECLER**
Syndicat des Pharmaciens de la Martinique
C/° Espace Conniworking
24 Lot Chemin La Brise – Acajou –
97232 LE LAMENTIN

Objet : mise en sommeil de l'obligation vaccinale et du Pass sanitaire

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 07 septembre 2021, vous avez, et nous vous en sommes gré, bien voulu répondre à notre courrier qui portait en objet : l'obligation vaccinale des professionnels de santé et plus précisément des préparateurs en pharmacie.

Bien entendu, nous n'infirmons nullement le fait que vous indiquez, que les préparateurs en pharmacie sont concernés par l'obligation vaccinale instituée par la loi n° 2021-1040 du 5 août. Nous nous sommes limités, à dénoncer la pression qui se manifestait, à l'encontre des salariés des Officines, toutes activités professionnelles confondues.

Cette pression a consisté, tous ces derniers temps, à faire peser la menace de mise en cause de la poursuite du contrat de travail, si la condition du parcours de vaccination, n'avait pas été réalisée par le salarié, à la date du 15 septembre 2021.

Cependant, nous avons observé, que concernant le contrôle de la situation vaccinale des préparateurs en pharmacie, au regard de l'obligation, votre courrier ne manifestait aucune intention précise.

En regard de quoi nous portons à votre connaissance, que la prorogation, **au 15 novembre 2021, de l'Etat d'Urgence Sanitaire dans les Outre-Mer** qui vient d'être votée par les deux Assemblée de France, neutralise la mise en place de l'obligation vaccinale et du Pass sanitaire.

En conséquence, nous vous vous demandons de bien vouloir faire passer le message, aux employeurs des Officines, afin qu'ils soient tenus informés

D'ailleurs, à ce propos, nous portons à votre connaissance, que le Préfet, Monsieur Stanislas **CAZELLE**, s'est engagé auprès des organisations syndicales, à rendre publique l'information.

Aussi, comptant sur votre intervention auprès de nos employeurs, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

La Secrétaire du Syndicat **CGTM**
des Salariés des Officines Pharmaceutiques de Martinique
France **HERELLE**